

**DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°33/AT/DG/DAMP/DAM/2022**

Un avis de consultation nationale est lancé pour :

PRESTATION DE REPARATION DES EQUIPEMENTS RESEAUX CISCO AU PROJET DE LA CLIENTELE CORPORATE D'ALGERIE TELECOM.

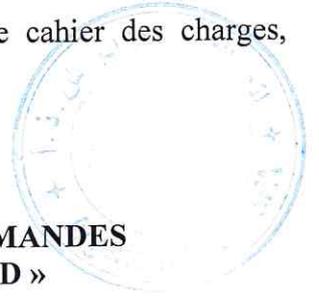
CONDITION DE PARTICIPATION :

La présente consultation s'adresse aux candidats qui doivent être spécialiste dans la maintenance et la réparation des équipements actifs justifier par les documents suivants :

- **Une autorisation ministérielle pour la réparation et/ou la maintenance des équipements sensibles ; délivré par le ministère de l'Intérieur et collectivité locale (MICLAT) en cours de validité ;**
- **Au moins, une expérience dans la réparation et la maintenance des équipements actifs et réseaux, justifier par des références professionnelles (attestations de bonne exécution, PV de réception définitif) délivrées au profit du candidat durant les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).**

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT PREPARATION DES CONTRATS ET COMMANDES
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.**



Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « dossier Administratif ».
- 2- **D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
- 3- **D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 33/AT/DG/DAMP/DAM/2022
PRESTATION DE NREPARATION DES EQUIPEMENTS RESEAUX CISCO AU PROJET DE LA
CLIENTELE CORPORATE D'ALGERIE TELECOM.

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quarante-cinq (45) Jours** calendaires à partir du **25/07/2022**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **07/09/2022** de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.